120. Rapport des 3. observations communiquées a l'academie par Mr dufréchou Mtre en Chirurgie a Simorre d[iocè]se d'auch en gascogne

Le sujet de la 1ere observation est une tumeur oblongue, dure, et indolente, du volume d'un petit oeuf, formée dans l'interieur de la bouche par une concretion pierreuse qui avoit pour noiau une parcelle de paille entrée accidentellement dans le conduit excréteur de la parotide, et dont la presence n'occasionnoit d'autres accidents que la gêne de la mastication.
L'orifice du canal salivaire etant assez dilaté pour permettre l'introduction d'un stilet, mr dufrechou reconnut facilement la nature de la tumeur, et a la faveur d'une incision pratiquée sur son trajet, il fit avec les doigts l'extraction du corps etranger designé.
une compresse imbibée d'eau vulneraire, appliquée sur la plaie, des gargarismes de la même liqueur repetés 3 ou 4 fois par jour procurerent une prompte guerison.
quoique cette observation presente un fait rare, et dont je n'ai trouvé aucun exemple dans les auteurs, cependant il suffit de connoître la disposition que la plus part de nos humeurs ont a former des concretions pour ne pas le revoquer en doute.
Les pierres formées par la salive dans le conduit excreteur des glandes sublinguales, dont on trouve nombre d'exemples dans schenkius, dans paré, dans les ephemerides des curiosités de la nature, et dans quelques auteurs modernes, semblent venir a l'appui de l'observation de m. dufrechou pour etablir la possibilité du fait dont il rend compte a l'academie.
L'entrée de la paille dans le canal salivaire pourroit paroître plus difficile a concevoir que la concretion a laquelle elle a servi de noiau, et il eut eté a desirer que mr dufrechou l'eut envoiée a l'academie pour prevenir les doutes que le simple exposé d'un fait aussi rare peut laisser. au reste, mr dufréchou a rempli les indications que prescrivoit la nature de la maladie, et s'est conduit suivant les regles de l'art.

ARC
carton 34
n°. 44

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

2e observation

dans la 2e observation il est question d'un homme âgé de 32 ans qui, en montant sur un arbre pour se mettre a l'affut des bêtes fauves, fut blessé par son arme qui prit feu, et dont la bale, l'aiant atteint au périné, a l'endroit ou se pratique l'operation de la taille au grand appareil, penetra dans la vessie.

Mr dufrechou appellé auprès du blessé le 3e jour après l'accident, trouva la plaie couverte d'une escarre noire, le périné delabré, tumefié, et fort enflammé; l'ecoulement de l'urine qui s'étoit fait par la plaie le 1r jour, etoit alors totalement intercepté.

La region hipogastrique etoit tendüe et douloureuse; il y avoit fievre et alteration.

dans les 1ers momens les saignées promptes et répetées, les fomentations emolientes, les boissons emulsionnées, et tous les moiens propres a calmer l'inflammation furent emploiés.

deux jours après Mr dufrechou parvint a introduire une algalie pour vuider la vessie, et par son moien reconnût la presence de la bale. dès ce moment les accidents commencerent a diminuer, et la suppuration s'etablit.

Mr dufrechou fit alors des scarifications sur l'escarre, aggrandit la plaie & en retira plusieurs lambeaux de linge et autres corps etrangers qu'il trouva dans son trajet, en faisant des recherches avec le doigt pour connoître la profondeur de la plaie il penetra jusque dans la vessie, sans pouvoir y decouvrir la bale; ~~[illegible]~~ assuré cependant de son existence par la sonde dont il avoit precedemment fait usage il se decida a porter ~~[illegible]~~ une tenette, avec laquelle il fut fort etonné de retirer une pierre lisse et polie du volume d'un oeuf de pigeon. aiant reintroduit la tenette, il fit l'extraction de la bale et d'un lambeau d'etoffe.

des injections emolientes et legerement vulneraires, la sonde laissée dans la vessie pendant le traitement, des pansemens methodiques secondés de tous les soins accessoires, procurerent la guerison complette de la plaie dans l'espace de deux mois, et le blessé se trouva en même temps delivré d'une autre maladie dont il ignoroit être attaqué, n'aiant eprouvé precedemment aucun simptome relatif a la pierre.

Cette observation accompagnée de circonstances rares pourroit fournir matiere a de nouveaux doutes ; cependant le fait n'étant pas invraisemblable, je pense qu'on peut l'admettre au rang des evenemens possibles.

Consideré sous ce point de vüe, la conduite de Mr dufrechou dans le traitement paroît methodique, et ce fait vient a l'appui de plusieurs autres pour prouver, contre le sentiment des anciens que les playes de l'intestin, compliquées même des accidents les plus graves, ne sont pas toujours mortelles, et que la nature secondée des secours de l'art peut en obtenir la guerison

3e observation

le sujet de la 3e observation est un abcès formé a l'ombilic a la suite d'une colique violente, accompagnée pendant 7 a 8 jours des simptomes de l'etranglement de l'intestin, sans avoir eté precedé d'aucun signe apparent de hernie dans cette partie. Le pus s'étant fait jour spontanement, les accidents parurent diminuer, l'ecoulement des matieres purulentes fut considerable et entraina a differentes reprises plusieurs vers longs de 9 a 10 pouces.

quelques temps aprés de nouveaux simptomes annoncerent un epanchement dans le ventre qui ne tarda pas a se manifester au dehors par une tumeur saillante, avec fluctuation sensible, vers la region hipogastrique, du côté de l'aine gauche.

Mr dufrechou en fit l'ouverture qui procura l'issüe de 3 ou 4 livres d'un liquide de couleur grisâtre, trés fetide, et la sortie de 3 gros vers. le calme succeda, mais l'ecoulement des matieres fut trés abondant pendant plusieurs jours, tant par la playe de l'ombilic que par celle de l'hipogastre.

dans les pansemens consecutifs, Mr dufrechou ~~[illegible]~~ qui dès le premier moment, avoit jugé que l'intestin etoit ouvert, fut confirmé dans son opinion par la sortie d'un noiau et de plusieurs pellicules de cerises que le malade avoit mangées

des pansemens simples et repetés, des injections emolientes et detersives des boissons delaiantes, l'usage d'une bandelette chargée d'un defensif legerement vulneraise introduite dans la playe pour entretenir

l'écoulement des matieres, enfin l'emploi des moiens propres a satisfaire aux differentes indications qui se sont presentées dans le cours du traitement, ont procuré la guerison radicale dans l'espace de deux mois ou environ.
quoique Mr dufrechou attribue la cause de cette maladie aux vers qui faiant rongés et percé les tuniques du canal intestinal, ont occasionné un epanchement et les depots consecutifs, ne paroit il pas plus vraisemblable, comme il l'avoit d'abord imaginé, ~~[illegible]~~, que l'ulcer formé a l'ombilic a la suite des simptomes qui annoncoient un etranglement, a eté l'effet d'une hernie antecedante a laquelle le malade n'avoit fait aucune attention!
en partant de ce principe, d'apres nombre d'exemples de faits relatifs, il est facile de rendre raison de tous les accidents de la maladie, et de l'epanchement consecutif des matieres dans le ventre.
j'observerai seulement en passant que le lieu ou les liqueurs epanchées se sont ramassées confirme ce qu'ont dit Mrs petit et garengeot dans le 2e volume des memoires de l'academie, sur la tendance qu'ont les fluides epanchés dans le ventre a se porter vers la partie inferieure de cette capacité, ou ils eprouvent moins de resistance.
si les 1ers simptomes de la maladie eussent donc eté bien observés ils auroient sans doute indiqué la veritable cause, et les moiens propres a y remedier dans le principe, et a prevenir les accidents qui en ont eté la suite; mais Mr dufrechou n'aiant eté appellé que le 21e jour de la maladie, on ne peut lui faire le reproche de cette inattention. depuis le moment qu'il a donné ses soins au malade, il paroit avoir rempli les indications qui se sont presentées et sa conduite dans le cours du traitement a eté conforme aux regles de l'art. il eut eté seulement a desirer qu'il eut rendu compte du regime que le malade a observé dans les differents periodes de la maladie.
quoique quelques circonstances peu ordinaires semblent prevenir contre les observations de Mr dufrechou, je crois cependant qu'on ne doit pas s'exposer trop legerement a compromettre la bonne foy de l'observateur par un doute qui pourroit etre mal fondé. des faits rares que la raison et l'analogie peuvent demontrer possibles me semblent ne pas devoir etre rejettés
a ce titre je pense que les observations de Mr dufrechou peuvent devenir utiles, et que l'academie pourra dans la suite avoir occasion d'en faire usage.

Fagucï